

COMPTE RENDU DU 20 Février 2015

Absents : Philippe LARNAUD (pouvoir à Nathalie VILET), Françoise PONSONNET (pouvoir à Alain MESBAH)

Ordre du Jour :

- Urbanisme
- Compte Administratif 2014 Commune
- Compte Administratif 2014 Assainissement
- Demande de subvention défibrillateur
- Délibération convention de passage sentiers de randonnées
- Acquisition abribus du village
- Aménagement bar salle de Pouyol
- Point sur les travaux
- Comptes rendus commissions et Communauté de Communes
- Divers

Urbanisme

Demande de déclaration préalable :

- Lieu-dit la Tuillière parcelle ZM 49 pour la construction d'un tunnel de stockage.
- Lieu-dit Gringagnot parcelle YA 136 pour l'ouverture d'une fenêtre sur un local d'habitation existant,

FINANCES

Compte Administratif 2014 Budget Commune :

Dépenses de fonctionnement : 542 197,48

Recettes de fonctionnement : 1129428,65

Dépenses d'investissement : 436605,47

Recettes d'investissement : 151656,07

Résultat cumulé : 444797,77

Adopté à l'unanimité

Compte Administratif 2014 Assainissement :

Dépenses d'exploitation : 27419,94

Recettes d'exploitation : 27455,57

Excédent d'exploitation : 35,63

Dépenses d'investissement : 449400,21

Recettes d'investissement : 300 484,08

Résultat cumulé : 302281,77

Adopté à l'unanimité.

Défibrillateur

Une demande d'aide a été faite auprès des sénateurs pour l'attribution d'une subvention sur les fonds des enveloppes parlementaires. Délibération adoptée à l'unanimité.

Convention de passage sentiers de randonnées :

Une demande de convention de passage sur la parcelle ZM 5 est demandée par la Fédération Française de Randonnées de l'Ardèche. Délibération adoptée à l'unanimité.

Acquisition abribus du village :

Un projet d'installation d'un abribus sur le Square de la Fontaine. Un modèle est présenté d'une superficie de 20 m². D'autres modèles seront présentés à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Bar de la salle des fêtes :

Une proposition d'un devis pour le dessus du bar en granit d'un montant de 3260 € est présenté. Un projet global de l'aménagement du bar est à l'étude.

Point sur les travaux :

- Reconstruction d'un mur à Deyras : les travaux sont interrompus par la météo et ensuite par l'indisponibilité de l'équipe.

- Déneigement voirie :

7 t de pouzzolane et 12 t de sel ont été répandues sur la voirie. Des administrés ont dit leur satisfaction de l'organisation du déneigement. La pouzzolane convient mieux que le sel.

Travaux d'entretien au boulodrome : à l'intérieur du bâtiment la laine de verre de la toiture se désagrège. Une nacelle ciseau sera louée pour installer la ligne électrique nécessaire à l'installation du tableau de scores et le changement des boîtiers d'issue de secours. Une remise en place de la laine de verre est également programmée.

Zone artisanale des Clôts : projet d'extension de la zone artisanale par la communauté de communes du Pays de Saint-Félicien. Négociation avec le propriétaire des terrains limitrophes. On en est aux prémices de la négociation.

Portail du cimetière de Deyras : suite à un accident de la circulation le portail du cimetière a été endommagé, l'assurance de l'automobiliste prendra en charge la réparation des dégâts.

Mur du Chemin des Etouables devrait être refait par les brigades vertes (L'équipe est indisponible pour l'instant suite à un arrêt maladie.

Compte rendu Communauté de Communes : La CC doit se positionner sur le très haut débit numérique : la fibre à chaque maison.

Ordures ménagères : Un groupe de travail est constitué pour limiter les effets de l'augmentation de la cotisation au SYTRAD. Il est envisagé une réduction du nombre de points de collecte, du nombre de conteneurs et une modification du circuit de ramassage.

Fermeture du magasin Natura-pro : statu quo pour l'instant, négociation en cours avec le Communauté de Communes du pays de st Félicien.

Réglementation de l'emploi du feu : sans changement important avec les années précédentes.

Conseil Municipal des Jeunes : Un questionnaire sera diffusé auprès des jeunes. La tranche d'âge des participants est réduite aux jeunes de 8 à 11 ans. Les élus feront une présentation du projet à l'école.

Communication : le prochain bulletin de la feuille de chêne est en cours d'élaboration. Une présentation de la page de garde est proposée au conseil municipal.

Appartement de la maison des associations : les deux appartements sont libres. L'appartement du rez de chaussée n'est pas remis à la location pour l'instant. Ce dernier pourrait être destiné à l'ébauche d'une maison médicale. L'appartement du 1^{er} étage est disponible à la location.

Associations : une réunion sera prévue et une convention sera établie. Le conseil municipal envisage la pose de sous compteurs électriques dans chaque salle mise à disposition.

Deux nouvelles mises à disposition de locaux ont eu lieu en 2014 : la petite salle de la maison des associations au club de cyclo et l'ancien vestiaire du terrain de sports à l'association de théâtre. Ces salles ont bénéficié d'aménagements dont la fourniture des matériaux a été prise en charge par la Commune

Commission cadre de vie : le groupe de travail présente les nouveaux bacs à fleurs, l'acquisition des nouveaux bacs représente une dépense de 2500 Euros environ.

Jeux pour le city : réflexion pour des jeux pour les enfants de plus de 8 ans. Etude en cours et présentation au prochain conseil. Quelques travaux d'entretien sont à réaliser : aération des copeaux, remettre la barrière et entretien régulier par les employés communaux. Ouverture des toilettes extérieures.

Gîtes communaux : quelques travaux sont à faire avant le début de saison.

Elections du 22 mars et le 29 mars : Un tour de rôle pour la tenue des bureaux de vote sera proposé à chaque conseiller municipal

Salle de Pouyol : le Conseil municipal envisage un état des lieux à l'entrée et à la sortie de chaque location

Personnel Communal : Deux employés ont été recrutés : Un contrat d'avenir de un an et un contrat d'accompagnement à l'emploi de six mois.

Agenda :

Commission communication : 13 mars

Commission finance : 09 mars

10 h 30 le 28 février remise d'un chèque pour la collecte des bouchons à la mairie de Davezieux

Vendredi 20 mars à 20 h 30 conseil municipal

Commission cadre de vie : 2 mars 20 h 30